## Les règles de transmission des dessins

Pierre TABOURIN

Indépendamment des 3 couleurs de base (rouge cendré, bleu et brun), il existe 4 dessins possibles chez les pigeons :

- \* l'écaillé foncé T pattern (Ct)
- \* l'écaillé (C)
- \* le barré (+)
- \* le sans barre (c)

Les autres dessins sont des nuances de ces 4 dessins qui peuvent apparaître sous l'influence d'autres facteurs. C'est le cas par exemple du dessin « maillé » qui est en fait un « écaillé » affecté des facteurs Toy Stencil.

L'ordre de dominance de ces dessins est le suivant :

« écaillé foncé » (Ct) domine « écaillé » (C) qui domine « barré » (+) qui domine « sans barre » (c).

Ces dessins sont déterminés par 2 chromosomes (1 paire) sur chaque pigeon. Il ne s'agit pas des chromosomes sexuels donc les règles édictées plus loin s'appliquent de la même façon quel que soit le sexe des sujets croisés entre eux. Sur chaque pigeon, cette paire de chromosomes est constituée d'un chromosome provenant de sa mère et d'un chromosome provenant de son père. Et lui-même transmet à chacun de ses descendants, un seul de ses 2 chromosomes.

## En partant des informations ci-dessus, on peut faire les déductions suivantes :

- 1) les sujets « sans barre » ont leurs 2 chromosomes porteurs du dessin « sans barre ». Le dessin sans barre étant dominé par tous les autres, il ne peut s'exprimer que s'il est seul. La formule génétique de tels sujets est c/c.
  - 2 ) deux « sans barre » croisés entre eux ne peuvent donner que des « sans barre » (voir schéma n°1)
  - 3) un sujet « barré » peut être porteur :

ou

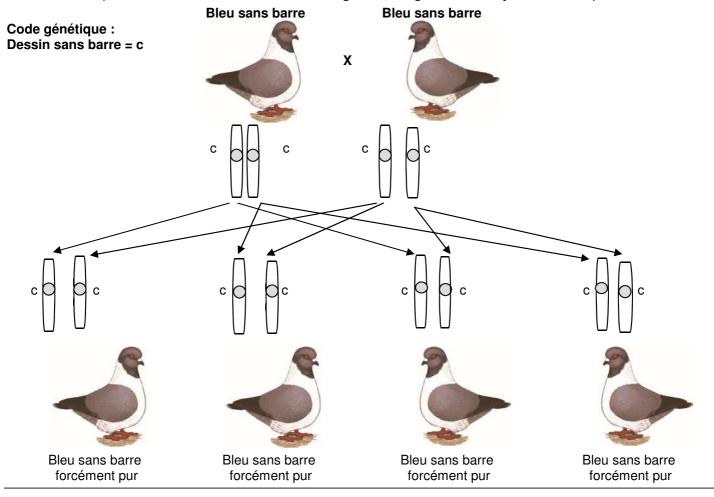
- de 2 chromosomes porteurs du dessin « barré ». Sa formule génétique sera +/+
- d'un chromosome porteur du dessin « barré » et un porteur du « sans barre ». Sa formule génétique sera +/c
  - 4) un sujet « écaillé » peut être porteur :
- de 2 chromosomes porteurs du dessin « écaillé ». Sa formule génétique sera C/C
- d'un chromosome porteur du dessin « écaillé » et un porteur du « barré ». Sa formule génétique sera C/+ ou ou
  - d'un chromosome porteur du dessin « écaillé » et un porteur du « sans barre ». Sa formule génétique sera C/c
  - 5 ) un sujet « écaillé foncé» peut être porteur :
  - de 2 chromosomes porteurs du dessin « écaillé foncé». Sa formule génétique sera Ct/Ct
- d'un chromosome porteur du dessin «écaillé foncé» et un porteur du « écaillé ». Sa formule génétique sera Ct/C
- d'un chromosome porteur du dessin «écaillé foncé» et un porteur du « barré ». Sa formule génétique sera Ct/+ ou
- ou - d'un chromosome porteur du dessin «écaillé foncé» et un porteur du «sans barre». Sa formule génétique sera Ct/c
  - 6) les produits d'un croisement « barré » x « sans barre » seront :
    - 100 % barrés si le parent barré est pur (+/+) (voir schéma n°2)
  - 50 % barrés et 50 % sans barre si le parent barré est impur (+/c) (voir schéma n 3) ou
- 7) les produits d'un croisement « barré » x «barré» peuvent être « barrés » ou « sans barre » uniquement si les 2 parents sont porteurs de « sans barre » (+/c). Dans ce cas, 25 % des produits seront « sans barre ». En aucun cas ils ne peuvent être « écaillés » (voir schéma n°4)
- 8 ) les produits d'un croisement « écaillé » x «barré» ou « sans barre » peuvent être « écaillés » ou « barrés » ou même « sans barre » (voir schémas n°5 à 10). Les « écaillés » croisés entre eux peuvent tout produire s'ils sont impurs porteurs de « barrés » ou de « sans barre » (voir schémas n°11 et 12).
- 9 ) les produits d'un croisement « écaillé foncé » x « écaillé » ou «barré» ou « sans barre » peuvent être « écaillés foncés », « écaillés », « barrés » ou même « sans barre »

## A l'inverse, on peut faire des déductions sur la composition génétique des parents à partir des jeunes obtenus :

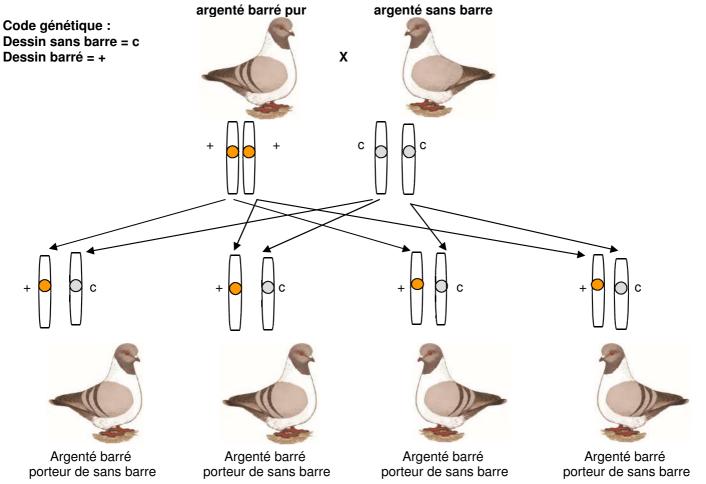
- 1) si un couple « écaillé » x « sans barre » donne des « sans barre », on sait alors que l'écaillé est porteur de « sans barre » (C/c).
- 2) si un couple « écaillé » x « barré » donne des « sans barre », on sait alors que l'écaillé est porteur de « sans barre » (C/c) et que le barré est porteur de « sans barre » (+/c).
- 3) si un couple « écaillé » x « barré » donne des « barrés », on sait alors que l'écaillé est porteur de « barré » (C/ +), mais on ne sait pas si le barré est pur (+/+) ou s'il est porteur de « sans barre » (+/c).
- 4) si un couple « barré » x « barré » donne des « sans barre », on sait qu'ils sont tous les deux impurs et porteurs de « sans barre » (+/c)
- 5) si un couple «écaillé » x « écaillé » donne des « sans barre », on sait que les 2 écaillés sont porteurs de « sans barre » (C/c).

Évidemment, les règles et déductions sont les mêmes avec l'écaillé foncé croisé avec les 3 autres dessins.

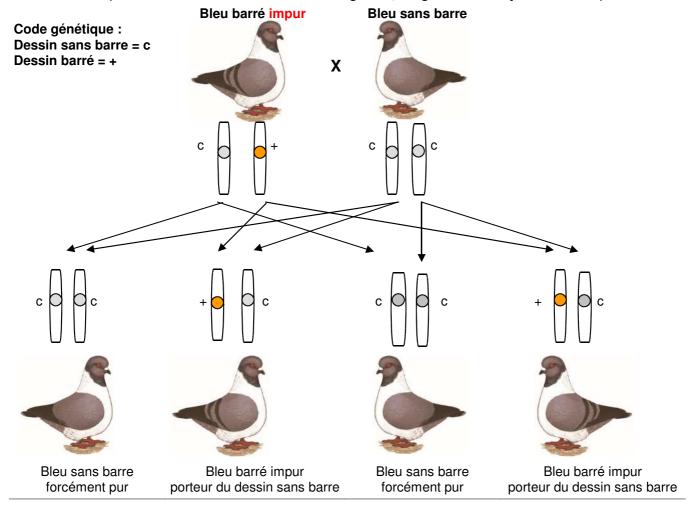
SCHEMA n°1 (mêmes schémas avec les couleurs argentée, rouge cendrée et jaune cendrée)







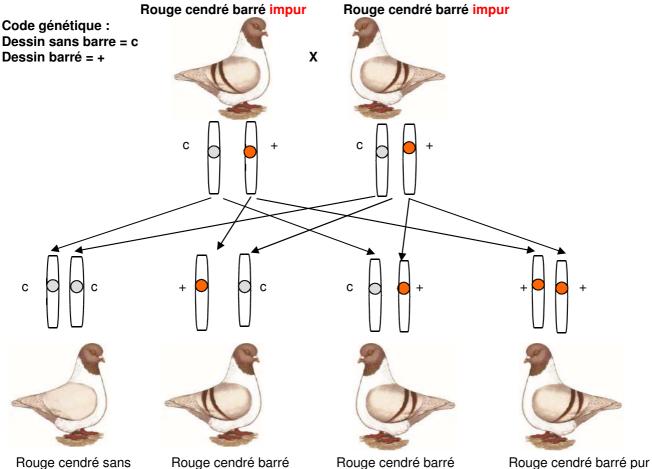
SCHEMA n°3 (mêmes schémas avec les couleurs argentée, rouge cendrée et jaune cendrée)



SCHEMA n°4 (mêmes schémas avec les couleurs argentée, bleue et jaune cendrée)

porteur de sans barre

barre forcément pur



porteur de sans barre

